



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **ALPHAR ESNEUX (Madame Séverine ROBEERST)** ayant son siège social Rue de Tige Paquette n°64 à 4550 NANDRIN.

Le terrain concerné est situé **Rue de Bruxelles, n°17 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section E n°524R2.

La demande vise les travaux suivants : **Changement d'affectation d'un rez-de-chaussée commercial en logement privé.**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°5) pour les raisons suivantes :

- un emplacement de stationnement par logement devrait être aménagé sur fond propre;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode (Château Brunsode n°2 - 1<sup>er</sup> étage)**, Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode (Château Brunsode n°2 - 1<sup>er</sup> étage)** à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 05 février 2026 au 19 février 2026 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)